

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ère} **Commission** - N° CG 2014-3-1-3

Service consulté

COMPTE DE GESTION 2013

Résumé : Approbation du compte de gestion du budget principal et du compte de gestion du budget annexe de la Cité de l'Enfance.

Conformément aux règles de la comptabilité publique des départements (nomenclature M52) et de la comptabilité des Etablissements Publics Sociaux (nomenclature M22), j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe de la Cité de l'Enfance établis par le Payeur départemental pour l'exercice 2013.

Ces comptes sont les bilans des mouvements budgétaires effectués en cours d'exercice. Ils sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

Le rapprochement des deux documents comptables afférents à l'exécution de l'exercice 2013 présente la situation suivante :

➤ **Pour le budget principal :**

Compte administratif

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	76 178 026,61 €
		section d'investissement :	- 19 809 312,47 €
-	Résultat global :		56 368 714,14 €

Compte de gestion

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	76 179 944,68 €
		section d'investissement	- 19 809 312,47 €
-	Résultat global :		56 370 632,21 €

Le fait générateur de l'écart constaté au niveau du résultat global provient d'un mode de prise en charge différent de la TVA entre le Département et le comptable au niveau des mandats et des titres de recettes du Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD).

➤ **Le budget annexe de la Cité de l'Enfance :**

Le compte de gestion du budget annexe de la Cité de l'Enfance est conforme au Compte Administratif. L'arrêté des comptes de l'exécution 2013 dégage un résultat excédentaire cumulé de **681 173,05 €**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'n' at the bottom right.

Charles BUTTNER